

# REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSION INFIRMIER

## GUIDE SIMPLIFIE

Arrêté du 31 JUILLET 2009 modifié notamment par l'arrêté du 23 janvier 2020 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

La formation se déroule sur 3 ans, soit 6 semestres (sur la base de 35 heures par semaine): 2100 heures d'enseignement théorique en IFSI, 2100 heures de stages (soit 60 semaines réparties sur 3 années).

Depuis 2009, le Diplôme d'Etat d'Infirmier est considéré comme équivalent à de la licence universitaire. L'obtention des 10 compétences en formation clinique, ainsi que la validation des 59 Unités d'Enseignements théoriques en lien, aboutissent à l'acquisition des 180 ECTS (crédits) obligatoires permettant de décerner le diplôme.

## Le métier

Évaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins; concevoir et définir des projets de soins personnalisés; planifier des soins, les prodiguer et les évaluer ; mettre en œuvre des traitements. Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Les infirmiers interviennent dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration. À noter que la profession infirmière dispose de son code de déontologie publié dans le journal officiel le 27 novembre 2016. Il comprend ainsi l'ensemble des droits et devoirs des infirmiers, quels que soient leurs modes ou lieux d'exercice.



# Durée et répartition des stages

Les stages ont une **durée de 60 semaines, soit 2100 heures pour les trois ans**  
Sur la base de 35 heures/semaine

**Durée des stages pour la première année :**

15 semaines, soit : 5 semaines en S1 et 10 semaines en S2

**Durée des stages pour la deuxième année :**

20 semaines, soit : 10 semaines en S3 et 10 semaines en S4

**Durée des stages pour la troisième année :**

25 semaines, soit : 10 semaines en S5 et 15 semaines en S6

## Semestre 1 :

septembre à février  
soit 22 semaines

15 semaines de  
formation en  
institut

5 semaines de  
stage

2 semaines de  
vacances  
30 crédits

## Semestre 2 :

février à fin août soit  
30 semaines

10 semaines de  
formation en  
institut

10 semaines de  
stage

10 semaines de  
vacances  
30 crédits

## Semestre 3 :

septembre à février  
soit 22 semaines

10 semaines de  
formation en  
institut

10 semaines de  
stage

2 semaines de  
vacances  
30 crédits

## Semestre 4 :

février à fin août  
soit 22 semaines

10 semaines de  
formation en  
institut

10 semaines de  
stage

10 semaines de  
vacances  
30 crédits

## Semestre 5 :

septembre à février  
soit 22 semaines

10 semaines de  
formation en  
institut

10 semaines de  
stage

2 semaines de  
vacances  
30 crédits

## Semestre 6 :

février à juillet soit  
22 semaines

5 semaines de  
formation en  
institut

15 semaines de  
stage

2 semaines de  
vacances  
30 crédits

# 10 Compétences / 59 UE

TYPES D'UNITE	CHAMPS	UNITES D'ENSEIGNEMENT
UNITES CONTRIBUTIVES	1 : SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT	UE 1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie UE 1.2 Santé publique et économie de la santé UE 1.3 Législation, éthique, déontologie
	2 : SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES	UE 2.1 Biologie fondamentale UE 2.2 Cycle de la vie et grandes fonctions UE 2.3 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie UE 2.4 Processus traumatiques UE 2.5 Processus inflammatoires et infectieux UE 2.6 Processus psychopathologiques UE 2.7 Défaillances organiques et processus dégénératifs UE 2.8 Processus obstructifs UE 2.9 Processus tumoraux UE 2.10 Infectiologie, Hygiène UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques
UNITES CONSTITUTIVES	3 : SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES	UE 3.1 Raisonnement et démarche clinique infirmière UE 3.2 Projet de soins infirmiers UE 3.3 Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche UE 3.5 Encadrement des professionnels de soins
	4 : SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS	UE 4.1 Soins de confort et de bien-être UE 4.2 Soins relationnels UE 4.3 Soins d'urgence UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical UE 4.5 Soins infirmiers et gestion des risques UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs UE 4.7 Soins palliatifs et de fin de vie UE 4.8 Qualité des soins, évaluation des pratiques
UNITES INTEGRATIVES	5 : INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE	UE 5.1 Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens UE 5.2 Evaluation d'une situation clinique UE 5.3 Communication et conduite de projet UE 5.4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires UE 5.5 Mise en oeuvre des thérapeutiques et coordination des soins UE 5.6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles UE 5.7 Optionnelle (non reliée à une compétence spécifique)
	STAGES	UE 5.8 Stages professionnels
UNITES TRANSVERSES	6 : METHODE DE TRAVAIL	UE 6.1 Méthodes de travail UE 6.2 Anglais

		S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6	
COMPETENCES UNITES ENSEIGNEMENT	C 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	UE 3.1	UE 2.3 UE 3.1 UE 5.2					
	C 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers		UE 3.2	UE 3.2 UE 5.3				
	C 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	UE 2.10 UE 4.1 UE 5.1						
	C 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	UE 2.1 UE 2.2 UE 2.4 UE 2.11	UE 2.6 UE 4.3 UE 4.4	UE 2.5 UE 2.8 UE 2.11	UE 2.7 UE 4.3 UE 4.4	UE 2.6 UE 2.9 UE 2.11 UE 4.4 UE 4.7 UE 5.5		
	C 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs		UE 1.2	UE 1.2 UE 4.6	UE 4.6 UE 5.4			
	C 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	UE 1.1	UE 1.1 UE 4.2	UE 4.2 UE 5.3			UE 4.2	
	C 7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle	UE 1.3	UE 4.5			UE 1.3 UE 4.5		UE 4.8 UE 5.6
	C 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques					UE 3.4		UE 3.4 UE 5.6
	C 9 : Organiser et coordonner des interventions soignantes			UE 3.3			UE 3.3 UE 5.5	
	C 10 : Informer et former des professionnels et des personnes en formation					UE 3.5 UE 5.4		



## LE PORTFOLIO

**Le portfolio est un outil central de l'Etudiant en Soins Infirmiers, pour assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel et à l'IFSI**

Le portfolio, à tout moment du stage ou de la formation, est à la disposition de l'ensemble des professionnels qui participent à l'encadrement de l'étudiant (maître de stage, tuteur, professionnels de proximité, formateur référent du stage, formateur référent de suivi pédagogique). Il sert également à coordonner les interventions de chaque accompagnateur de l'étudiant. Pour l'étudiant, le portfolio sert non seulement à visualiser le fil conducteur de ses apprentissages, à faire ses choix et à les argumenter mais encore à renforcer son potentiel. Le fait qu'il y ait traçabilité et valorisation de sa progression ne peut qu'aider l'étudiant dans son développement tant professionnel que personnel.



**Pour tout renseignement, il est possible de joindre les formateurs rattachés à la formation infirmière en contactant le secrétariat au 05 61 60 90 96**